

AGENCE GENERALE DES EQUIPEMENTS
ET PRODUITS DE SANTE
7, rue du Fer à Moulin
75221 - PARIS CEDEX 05
Tél. : 01 46 69 13 13

CAS PRATIQUES

ANNEXE N°1 AU Cadre de Réponse Technique (CDRT)

Modalités de réponse :

La réponse aux cas pratiques est remise exclusivement dans l'enveloppe technique de l'offre du candidat et est évaluée selon les modalités du sous-critère technique (SC-T6) « Mise en œuvre opérationnelle », pondéré à 25% de l'entièreté de la notation technique.

La réponse aux cas pratiques se fait dans le cadre du mémoire technique du candidat et répond impérativement à la règle des 250 pages maximum.

Aucun chiffrage ne doit figurer dans cette réponse. Un chiffrage global de chaque scénario est demandé séparément dans le CDRF, à titre purement informatif et sans incidence sur la notation.

La notation porte sur la projection opérationnelle et le réalisme de la mise en œuvre. Le candidat démontre, pour chaque scénario, comment il envisage concrètement le déploiement.

Sa réponse présente obligatoirement :

- La méthodologie retenue : séquençement des phases projet, organisation de l'équipe, jalons clés, modalités de coordination avec les équipes AP-HP et gestion des risques ;
- Les références UO et lignes du CDRF qu'il prévoit de mobiliser, avec pour chacune : la nature de la prestation, la quantité estimée, la charge associée (en jours ou heures) et le niveau de séniorité des profils affectés (chef de projet, consultant senior, consultant junior, technicien, formateur, etc.) ;
- Il détaille également les lignes de licences (socle et références complémentaires) ainsi que les coûts de maintenance sur 3 ans, **sans indication de prix.**

AP-HP	Consultation n° 25.01_IT_GDP	AGEPS
Cas pratiques Annexe 1 CDRT	Dernière mise à jour du : 04/06/2026	1 / 6

ARTICLE 1.	PREAMBULE COMMUN AUX TROIS CAS PRATIQUES	3
ARTICLE 2.	SC-T6.1 – CAS PRATIQUE N°1 – COMPLEXITE FORTE.....	3
2.1	Contexte	3
2.2	Périmètre technique et fonctionnel.....	3
2.3	Éléments attendus dans la réponse	3
ARTICLE 3.	SC-T6.2 – CAS PRATIQUE N°2 – COMPLEXITE MOYENNE.....	4
3.1	Contexte	4
3.1	Périmètre technique et fonctionnel.....	4
3.1	Éléments attendus dans la réponse	4
ARTICLE 4.	SC-T6.3 – CAS PRATIQUE N°3 – COMPLEXITE FAIBLE.....	5
4.1	Contexte	5
4.2	Périmètre technique et fonctionnel.....	5
4.1	Éléments attendus dans la réponse	5

AP-HP	Consultation n° 25.01_IT_GDP	AGEPS
Cas pratiques Annexe 1 CDRT	Dernière mise à jour du : 04/06/2026	2 / 6

ARTICLE 1. PREAMBULE COMMUN AUX TROIS CAS PRATIQUES

Ces cas pratiques sont construits sur la base des six phases projet décrites au CCTP (préparation, configuration/adaptation, réalisation/prototypage, qualification/recette, mise en service site pilote, généralisation), et tiennent compte de la diversité des situations rencontrées sur le terrain : présence ou absence d'infrastructure préexistante, volume d'activité du laboratoire, périmètre fonctionnel à déployer, etc.

Pour chaque scénario, le candidat présente sa projection opérationnelle : les références UO et lignes de son CDRF qu'il envisage de mobiliser, les quantités associées, la charge par activité (en jours ou heures) et le niveau de séniorité des profils qu'il affectera à chaque étape.

Aucun chiffrage (prix unitaires, montants HT/TTC) ne doit figurer dans cette réponse. Un chiffrage global de chaque scénario est demandé dans le CDRF à titre purement informatif : il n'est pas pris en compte dans la notation.

ARTICLE 2. SC-T6.1 – CAS PRATIQUE N°1 – COMPLEXITE FORTE

Migration complète d'un groupement hospitalier vers le middleware du titulaire, sans infrastructure préexistante

2.1 CONTEXTE

Un GHU de l'AP-HP comprenant huit hôpitaux souhaite migrer l'intégralité de son activité biologique vers la solution middleware du titulaire. Aucune instance du concentrateur du titulaire n'est présente sur le périmètre. L'infrastructure serveur est à déployer intégralement (environnements de qualification, de préproduction et de production).

Le GHU dispose d'un SGL GLIMS existant (une base commune), de plusieurs disciplines biologiques actives (biochimie, hématologie, microbiologie, immunologie) et d'un parc d'automates/analyseurs hétérogène.

2.2 PERIMETRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL

- Volume d'activité : 5 000 à 10 000 résultats/jour (seuil haut)
- Nombre d'automates/analyseurs à connecter : 200 à 300 équipements, incluant au moins un automate de microbiologie (middleware spécifique domaine infectieux, besoin n°19 du CCTP)
- Disciplines couvertes : biochimie, hématologie, microbiologie, immunologie
- Connexion SGL : 1 base GLIMS, avec mise en place du double flux vers une base GLIMS de pré production ou recette (chap. 7 du CCTP)
- Reprise et transposition/adaptation des règles actuellement hébergées dans les systèmes PGP vers la solution
- Déploiement des trois environnements : qualification, préproduction, production
- Mode dégradé à configurer et tester (édition de CR, saisie manuelle, étiquettes - besoins n°27, 31, 32 du CCTP)
- Formation des utilisateurs (biologistes, techniciens, référents informatiques) sur les huit sites
- Accompagnement à la recette (VA + VSR)

2.3 ÉLÉMENTS ATTENDUS DANS LA REPONSE

Le candidat présente la méthodologie qu'il retient pour ce scénario de forte complexité et détaille sa projection

opérationnelle phase par phase. Pour chaque étape du projet, il indique les références UO et lignes de son CDRF qu'il prévoit de mobiliser, les quantités associées, la charge correspondante (en jours ou heures) et le niveau de séniorité des profils affectés.

Il identifie l'ensemble des livrables produits à chaque phase de la mise en œuvre et justifie ses choix de dimensionnement au regard du périmètre et des contraintes propres au scénario.

Le candidat détaille par ailleurs les lignes de licences (socle et références complémentaires) ainsi que les coûts de maintenance sur 3 ans, sans indication de prix.

Il ne peut omettre la partie conduite du changement : les unités d'œuvre de formation (FORM) doivent être explicitement identifiées, quantifiées et rattachées aux phases et profils concernés.

ARTICLE 3. SC-T6.2 – CAS PRATIQUE N°2 – COMPLEXITE MOYENNE

Ajout d'un site sur une infrastructure middleware partiellement existante, avec déploiement d'une fonctionnalité majeure

3.1 CONTEXTE

Le middleware du titulaire est déjà en production sur un premier groupement hospitalier du GHU (instance existante, infrastructure en place). Un second groupement du même GHU, de taille plus modeste, doit être intégré à cette instance existante.

Parallèlement, le GHU souhaite déployer sur l'ensemble de l'instance (sites existant et nouveau) une fonctionnalité majeure non encore activée : le module de gestion des sous-traitements avec autocréation dans le SGL distant (besoins n°5 et n°6 du CCTP) et le module de colisage associé.

3.1 PERIMETRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL

- Volume d'activité du nouveau site : 1 000 à 5 000 résultats/jour
- Volume total de l'instance après extension : 5 000 à 10 000 résultats/jour
- Nombre d'automates à connecter sur le nouveau site : 50 à 150 équipements (biochimie, hématologie)
- Infrastructure : serveurs de production déjà en place ; création d'un environnement de qualification dédié au nouveau site à prévoir en option
- Connexion SGL : rattachement du nouveau site à la base GLIMS existante du GHU
- Déploiement du module de sous-traitement et colisage sur l'ensemble de l'instance (paramétrage, tests, recette)
- Configuration des règles d'expertise propres au nouveau site (delta checks, gestion des alertes, indices sériques — besoins n°8, 11, 15)
- Formation ciblée sur le nouveau site et sur le module de sous-traitement pour l'ensemble des utilisateurs de l'instance
- Accompagnement recette partielle (VA sur le nouveau site + VA sur le nouveau module)

3.1 ÉLÉMENTS ATTENDUS DANS LA REPONSE

Le candidat présente la méthodologie qu'il retient pour ce scénario de complexité moyenne et détaille sa projection opérationnelle phase par phase, en distinguant obligatoirement les deux volets : extension du nouveau site d'une part, déploiement du module de sous-traitement et colisage sur l'ensemble de l'instance d'autre part.

Pour chaque étape et pour chacun des deux volets, il indique les références UO et lignes de son CDRF qu'il prévoit de mobiliser, les quantités associées, la charge correspondante (en jours ou heures) et le niveau de séniorité des profils affectés.

Il identifie l'ensemble des livrables produits à chaque phase de la mise en œuvre et justifie ses choix de dimensionnement au regard du périmètre et des contraintes propres au scénario.

Le candidat détaille par ailleurs les lignes de licences (socle et références complémentaires) ainsi que les coûts de maintenance sur 3 ans, sans indication de prix.

Il ne peut omettre la partie conduite du changement : les unités d'œuvre de formation (FORM) doivent être explicitement identifiées, quantifiées et rattachées aux phases et profils concernés.

⚠ La distinction entre les deux volets est obligatoire. Le candidat présentera séparément les activités relatives à l'extension du nouveau site (intégration à l'instance existante, connexion des automates, paramétrage, formation) et celles relatives au déploiement du module de sous-traitance et colisage sur l'ensemble de l'instance.

ARTICLE 4. SC-T6.3 – CAS PRATIQUE N°3 – COMPLEXITE FAIBLE

Déploiement d'un module fonctionnel mineur sur une instance déjà en production

4.1 CONTEXTE

Le middleware du titulaire est en production et stabilisé sur un GHU. L'instance couvre plusieurs hôpitaux et est pleinement opérationnelle. Le GHU souhaite activer un module fonctionnel additionnel, non déployé lors de la mise en service initiale : gestion de la biologie délocalisée

4.2 PERIMETRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL

- Instance existante : infrastructure en production, pas de modification d'architecture
- Périmètre fonctionnel : activation et paramétrage du nouveau module
- Disciplines concernées : biochimie, microbiologie et hématologie (3 disciplines, pas de spécificité microbiologie)
- Nombre d'automates concernés : les automates déjà connectés à l'instance (aucun nouvel équipement)
- Tests en environnement de qualification existant avant déploiement en production (besoin n°48 du CCTP : possibilité de créer et tester une règle avant mise en production)
- Formation courte des référents biologistes sur le nouveau module
- Mise à jour documentaire (manuel utilisateur, DEX)
- Pas de reprise de données, pas de nouvelle interface à développer

4.1 ÉLÉMENTS ATTENDUS DANS LA REPONSE

Le candidat présente la méthodologie qu'il retient pour ce scénario de faible complexité. Il indique les références UO et lignes de son CDRF qu'il prévoit de mobiliser, les quantités associées, la charge correspondante (en jours ou heures) et le niveau de séniorité des profils affectés.

Il identifie l'ensemble des livrables produits lors de la mise en œuvre et justifie ses choix au regard du périmètre et des contraintes propres au scénario. Le candidat détaille par ailleurs les lignes de licences (socle et références complémentaires) ainsi que les coûts de maintenance sur 3 ans, sans indication de prix.

Il ne peut omettre la partie conduite du changement via les unités d'œuvre de formation (FORM).